Nations Unies

S/PV.7954



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7954e séance

Mardi 30 mai 2017, à 10 heures
New York

Président :	M. Rosselli	(Uruguay)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	M. Klein
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Fesko

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

17-15195 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; et Mme Radhya Al-Mutawakel, de l'organisation Mwatana Organization for Human Rights.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Ould Cheikh Ahmed.

M. Ould Cheikh Ahmed (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'informer le Conseil des faits les plus récents survenus dans le cadre du processus de paix au Yémen.

Malheureusement, la violence se poursuit sur de nombreux fronts, ce qui aggrave les souffrances du peuple yéménite. Une grande partie de la violence se concentre sur la côte ouest de la province de Taëz, où les forces progouvernementales tentent de progresser depuis Dhoubab et Mocha vers le port de Hodeida et vers l'intérieur en direction de la ville de Taëz. Une mission d'évaluation effectuée par des organismes humanitaires au début d'avril a estimé que la ville de Dhoubab était pratiquement vide en raison de la destruction généralisée des infrastructures et de la contamination par des engins non explosés et des mines terrestres. Dans la ville de Mocha, on estime que 40 % des habitations et infrastructures ont été endommagées par les combats.

La violence se poursuit également dans la province de Hajja et la zone frontalière entre le Yémen et l'Arabie saoudite. Il y a eu une forte escalade de la violence à Taëz, avec notamment une intensification des bombardements, entre le 21 et le 23 mai, par les forces alliées à Ansar Allah et Ali Abdullah Saleh, qui ont tué et blessé des dizaines de civils et causé d'importants dommages aux infrastructures civiles de la ville. Le bombardement des zones et des infrastructures civiles constitue une grave violation du droit international humanitaire.

Plusieurs autres régions du Yémen ont été visées par des frappes aériennes. Le 29 mars, une frappe aérienne dans le gouvernorat de Saada aurait tué 12 civils, dont plusieurs enfants. Par ailleurs, des missiles balistiques ont été tirés sur le territoire saoudien. La persistance des combats entraîne une militarisation accrue du peuple yéménite, une prolifération grave d'armes et l'utilisation généralisée de mines terrestres mortelles. Les scènes tragiques dont nous avons été témoins sur la côte ouest et dans d'autres régions du pays est une preuve supplémentaire des conséquences dévastatrices du conflit sur les civils, leurs maisons et leurs moyens de subsistance. Les parties doivent se mobiliser d'urgence et œuvrer de concert pour éviter que cette situation catastrophique ne se détériore davantage.

Je ne cacherai pas aux membres du Conseil que nous sommes encore loin de l'accord global que nous recherchons, car les parties refusent de faire les concessions nécessaires pour parvenir à la paix, voire même de discuter. Ce sont les Yéménites qui font les frais de ces atermoiements inutiles.

Alors que commence le mois sacré du ramadan, il convient de rappeler que 7 millions de Yéménites sont exposés au risque de famine s'il n'est pas mis fin au conflit. Un quart des Yéménites n'ont pas les moyens d'acheter des produits alimentaires de base. La moitié de la population yéménite n'a pas accès à l'eau potable ni aux services d'assainissement et d'hygiène, ce qui contribue à la propagation des maladies infectieuses. L'épidémie de choléra qui s'est déclarée récemment a fait plus de 500 morts, En outre, plus de 60 000 cas suspects ont été signalés dans 19 gouvernorats. Il ne fait aucun doute que les insuffisances du système de santé ont contribué à la propagation rapide de la maladie. Moins de 45 % des centres hospitaliers fonctionnent et il y a une pénurie de médicaments contre le diabète, l'hypertension, le cancer et d'autres maladies chroniques. Comme l'a souligné l'Organisation mondiale de la Santé, les Yéménites ne meurent pas seulement à cause de la guerre mais également à cause de ses conséquences. Le non-paiement de salaires et la perte de leurs moyens de subsistance les empêchent d'avoir accès aux soins de santé dont ils ont besoin pour survivre.

Nous avons réussi à faire en sorte qu'il n'y ait pas d'opérations militaires à Hodeida jusqu'à présent. Si les combats atteignaient cette ville, cela entraînerait beaucoup de pertes en vies humaines et causerait de

dégâts graves aux infrastructures. En conséquence, l'approvisionnement en vivres et en médicaments via cette ville portuaire serait compromis, ce qui se traduirait par de nouvelles souffrances pour le peuple yéménite. Lors de ma récente réunion à Sanaa avec le Gouvernement yéménite et les dirigeants politiques, j'ai indiqué clairement aux parties qu'ils devaient parvenir à un accord sur la situation à Hodeida pour éviter ce drame. Je regrette que les délégations d'Ansar Allah et du Congrès populaire général n'aient pas assisté à cette rencontre pour discuter des détails d'un tel accord.

Ma proposition, qui porte sur des aspects économiques, humanitaires et de sécurité, permettrait d'utiliser le port pour acheminer l'aide humanitaire et les produits commerciaux, et de faire en sorte que les recettes douanières et fiscales soient utilisées pour le paiement des salaires et le fonctionnement des services de base au lieu d'être détournées pour financer la guerre ou pour des avantages personnels. Il ne fait aucun doute qu'un tel accord garantira la sécurité des habitants de Hodeida tout en permettant de préserver les chaînes d'approvisionnement commerciales et humanitaires et de garantir le paiement des salaires.

Cette proposition sur un accord visant à empêcher les affrontements militaires à Hodeida doit être négociée en parallèle avec un accord garantissant le paiement des salaire de tous les fonctionnaires à l'échelle nationale. Suite au non-paiement de salaires, des millions de Yéménites se trouvent aujourd'hui dans une situation de pauvreté extrême. Un tel accord doit prévoir des mécanismes permettant de s'assurer que tous les revenus de l'État, qu'ils soient collectés à Hodeida, à Sanaa ou ailleurs, sont utilisés pour payer les salaires des fonctionnaires et préserver les services publics de base dans toutes les régions du pays. J'invite à nouveau toutes les parties à discuter de cette proposition, sans plus tarder. La reprise du paiement de salaires n'est possible que grâce à un accord entre les parties yéménites. Pour ce faire, il faut coopérer et négocier s'agissant de l'utilisation des ressources nationales au lieu de jeter le blâme sur les Nations Unies.

Parallèlement aux efforts visant à éviter des affrontements destructeurs, nous nous employons également à préserver les systèmes et le programmes qui peuvent aider les Yéménites aujourd'hui et à l'avenir. Je tiens à remercier le Royaume d'Arabie saoudite et la Banque mondiale d'avoir organisé une conférence pour discuter des mesures urgentes qui s'imposent pour soutenir l'économie et les institutions étatiques du Yémen en vue de promouvoir la relance économique et dans la perspective des activités de reconstruction dans un proche avenir. Je félicite la Banque mondiale, l'UNICEF et les organismes locaux de leurs efforts visant à réactiver les mécanismes de protection sociale qui apportent une assistance financière aux familles les plus vulnérables pauvres. Ces mécanismes contribueront au renforcement du pouvoir d'achat des ménages et protégeront des milliers d'enfants face au risque de malnutrition.

Les importateurs commerciaux n'ont pas accès aux financements nécessaires pour importer les produits de base, en particulier pendant le mois sacré du ramadan. Je salue les efforts visant à mettre en place un mécanisme de financement commercial qui permettra aux importateurs commerciaux d'avoir accès aux devises dont ils ont besoin pour mener à bien leurs activités. Cela garantira la disponibilité des produits essentiels sur le marché et empêchera la dégradation des chaînes d'approvisionnement, contribuant ainsi à une reprise économique plus rapide. Cet effort s'inscrit dans le cadre d'une coopération dynamique et innovante entre la Banque mondiale et les Nations Unies, qui est sans précédent en termes de portée et de rapidité dans la mise en œuvre. Je suis convaincu que ces initiatives contribueront à l'amélioration de la situation humanitaire au Yémen et à un relèvement plus rapide après le conflit.

Les perspectives de la reprise économique et de la stabilisation de la situation sont encore éloignées, surtout que le Yémen demeure un terreau fertile pour les groupes extrémistes. En effet, les opérations d'Al-Qaida dans la péninsule arabique se poursuivent dans plusieurs gouvernorats, notamment à Hadramout, à Aden, à Dhale, à Ma'rib et à Shabwa. L'absence de stabilité, de perspectives économiques et de l'état de droit continuera de faire du Yémen un refuge pour ces groupes, et seule une paix durable permettra de changer la situation.

Je voudrais exprimer mes vives préoccupations suite aux informations récentes provenant du Yémen concernant la répression exercée contre des journalistes, des militants des droits de l'homme et des membres la société civile, notamment par le harcèlement, le passage à tabac, la détention arbitraire et des procès menés en l'absence de garanties d'une procédure régulière. Je suis particulièrement préoccupé par la condamnation à mort de Yahya Al-Jubayhi, un journaliste yéménite de renom, par un tribunal dirigé par les houthistes et le Congrès populaire général le 12 avril. Je suis également préoccupé par les arrestations arbitraires et les menaces visant

des membres de la communauté baha’ie. Les parties doivent honorer l’obligation qui est la leur de respecter les membres de la société civile et de leur permettre de mener à bien leurs activités importantes sans faire l’objet de pressions, de menaces ou d’intimidations. Elles doivent également faire en sorte que les minorités religieuses puissent vivre à l’abri des persécutions.

Je dois souligner le rôle important et efficace que les femmes yéménites continuent de jouer en vue du règlement du conflit et pour contribuer à une paix et une réconciliation durables, en dépit du climat de violence et des risques croissants pour leur sécurité. Lors de ma récente visite à Sanaa, j’ai eu le plaisir de rencontrer des représentants du Pacte des femmes yéménites pour la promotion de la paix et de la sécurité, qui regroupe des femmes yéménites de différents partis politiques et des membres de la société civile. Ces réunions, qui ont été organisées par ONU-Femmes, ont porté sur des questions essentielles liées au conflit en cours au Yémen, y compris la crise économique, l’impasse politique et les efforts visant à prévenir une attaque contre Hodeida. Les membres ont discuté des mécanismes visant à renforcer la participation des femmes dans les négociations de paix et dans la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000).

Par ailleurs, les femmes yéménites, la société civile et les dirigeants politiques du pays se réunissent régulièrement pour débattre du processus de paix et de l’avenir de la transition. Je suis très reconnaissant des efforts de l’Allemagne et de la Fondation Berghof pour accueillir les manifestations qui aideront les Yéménites à dégager un consensus sur le retour à une transition pacifique et ordonnée qui réponde aux aspirations du peuple du Yémen.

Au cours des deux derniers mois, les revendications des gouvernorats du sud pour une plus grande autonomie sont devenues plus insistantes. Ces appels illustrent une fois de plus la nécessité urgente de parvenir à un accord de paix, afin que les Yéménites puissent entamer discussions pour mettre la dernière main à la Constitution, convenir d’un cadre pour remédier aux injustices passées et préparer l’élection d’un gouvernement qui mettra le pays sur la voie du redressement et de la prospérité. Dans tout le pays, les Yéménites sont usés par le conflit.

Ma rencontre la semaine dernière avec un groupe enthousiasmant de jeunes militants à Sanaa m’a rappelé les immenses espoirs de transition politique que nourrissaient les Yéménites avant la guerre. Cela fait trop longtemps que les espoirs de ces jeunes hommes et femmes quant au règlement des problèmes sont déçus. Nous avons discuté des problèmes politiques et de sécurité auxquels le Yémen est confronté, ainsi que de l’épidémie de choléra. Lors de mes entretiens avec ces représentants de la société civile, des organisations de femmes et de jeunes ont proposé des idées très concrètes, suggérant notamment de rouvrir l’aéroport de Sanaa aux vols civils, de répondre aux revendications insistantes de milliers d’étudiants et de prendre en charge les Yéménites ayant besoin de soins médicaux urgents dans tout le pays. Les demandes de ces jeunes sont justes, logiques et pratiques, et elles sont une source d’inspiration.

Je regrette de devoir informer le Conseil que l’appel à la paix lancé par les femmes yéménites, la société civile et la communauté internationale demeurent lettre morte. Un accord concernant Hodeida et les salaires devrait être le premier pas sur la voie d’une cessation nationale des hostilités et de la reprise des discussions autour d’un accord global. Néanmoins, des négociations sérieuses concernant ces premières mesures tardent à démarrer.

Je suis profondément préoccupé par l’attaque qui a visé mon convoi alors que je me rendais de l’aéroport jusqu’au complexe des Nations Unies, le 22 mai. Un tel incident ne saurait être passé sous silence, et je demande aux autorités locales de mener une enquête exhaustive et transparente sur cette attaque et de demander des comptes aux responsables. En dépit de sa gravité, elle a renforcé ma détermination à poursuivre mes efforts en vue d’un règlement politique négocié servant au mieux les intérêts du peuple yéménite.

J’exhorte le Conseil à faire résolument comprendre aux parties qu’elles doivent immédiatement coopérer avec les Nations Unies afin de convenir de mesures visant à éviter de nouvelles effusions de sang, à enrayer la spirale de la famine et à réaffirmer leur attachement à une issue pacifique de cette guerre. La crise humanitaire et la menace de la famine ne sont dues qu’à l’action de l’homme. Si le conflit cesse, les Yéménites et leurs partenaires au sein de la communauté internationale auront alors la capacité et la volonté de reconstruire le pays. Avec le soutien unifié de la communauté internationale, la voie qui mène à la paix a été clairement tracée pour les parties impliquées.

Je saisis cette occasion pour rappeler au Conseil que des milliers de Yéménites ont perdu la vie au seul motif qu’ils ont dû payer le prix de la guerre qui oppose leurs dirigeants. Je tiens également à rappeler

au Conseil que des millions de Yéménites sont victimes de la faim, de la violence et de la famine, lesquelles ne sont dues qu'à l'homme. J'exhorte les parties à cesser de combattre pour s'emparer du pouvoir et à s'efforcer au contraire de construire un pays qui respecte les droits de tous ses citoyens – un pays qui soit doté d'une économie prospère et d'institutions robustes pour tous les Yéménites, ce que méritent les Yéménites.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ahmed de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen de son exposé, auquel je souscris sans réserve.

Le peuple yéménite est exposé aux privations, à la maladie et à la mort sous les yeux du monde. Il ne s'agit pas là du résultat fortuit ou imprévu de forces qui échapperaient à notre contrôle. C'est une conséquence directe des agissements des parties en présence et des partisans du conflit. C'est également, hélas, le résultat de l'inaction de la communauté internationale, qu'elle soit due à l'impuissance ou à l'indifférence.

Comme je l'ai déjà indiqué au Conseil au cours des derniers mois, il est urgent d'agir pour mettre un terme à ces souffrances. Or, en me fondant sur les faits et, comme toujours, en toute franchise, je reviens aujourd'hui au Conseil pour annoncer que la situation sur le terrain continue d'évoluer inexorablement vers l'effondrement social, économique et institutionnel total. Le Yémen a maintenant le déshonneur d'être la plus grave crise de sécurité alimentaire au monde, puisque plus de 17 millions d'habitants sont en situation d'insécurité alimentaire, parmi lesquels 6,8 millions de personnes sont au bord de la famine. La crise n'est pas en train d'arriver. Elle n'est pas imminente. Elle est là, aujourd'hui, sous nos yeux. Des gens ordinaires en paient le prix.

Pire encore, la menace de la famine est provoquée et exacerbée par le conflit. Le Yémen n'est pas confronté à la sécheresse. S'il n'y avait pas de conflit au Yémen, cette plongée vers la famine, la misère, la maladie et la mort n'aurait pas lieu. Une famine serait assurément évitable et évitée. Nous savons tous qu'il n'y aura pas de solution militaire. Et aussi longtemps qu'il le faudra, dans l'attente d'une solution politique, nous, humanitaires, continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter la famine au Yémen, malgré les obstacles que toutes les parties et leurs partisans mettent à nos opérations.

Si le mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies a facilité le transfert de plus de 7,6 millions de tonnes de marchandises par les ports yéménites situés sur la mer Rouge, dont 3,8 millions de tonnes de vivres, les populations sont de moins en moins en mesure d'acheter de la nourriture. Nous travaillons d'arrache-pied pour améliorer ce mécanisme et faire en sorte qu'il soit financé. En particulier, les gouvernorats dans lesquels des combats actifs et des frappes aériennes se poursuivent, comme Taëz, Hajja, Saada, Jaouf et Marib restent confrontés à l'augmentation du prix déjà élevé des produits de base. Par rapport à avant la crise, au mois d'avril, les prix des haricots rouges et de la farine de blé avaient augmenté de 59 % et 29 %. L'économie est en train de s'effondrer; l'emploi a pour ainsi dire disparu; les prix des denrées alimentaires et du carburant ont explosé; et la pêche et la production agricole continuent de connaître de graves perturbations. En fin de compte, le peu de nourriture disponible est globalement inabordable pour la grande majorité de la population, en particulier pour les tranches les plus vulnérables, comme les 2 millions de personnes qui sont toujours déplacées dans le pays.

Et il n'y a pas que l'insécurité alimentaire. Les capacités institutionnelles dont dispose le Yémen pour répondre aux besoins les plus élémentaires de la population se délitent, ce qui est aggravé par le fait que la Banque centrale, depuis son transfert de Sanaa à Aden, n'agit pas dans l'intérêt de la population qu'elle est censée desservir. Toutes les parties au conflit au Yémen se sont révélées incapables de donner la priorité aux besoins légitimes des Yéménites. Le système de santé n'est plus que l'ombre de ce qu'il était, la moitié des établissements sanitaires ayant fermé. Les habitants meurent parce que même les traitements médicaux de base qui, pour nous, iraient de soi, ne sont plus disponibles. Dans le temps qu'il m'aura fallu pour terminer ma déclaration au Conseil aujourd'hui, un enfant de plus sera mort au Yémen d'une maladie évitable.

Plus d'un million de fonctionnaires n'ont pas été payés depuis des mois, ce qui affecte plus de 8 millions de personnes et plonge de plus en plus de familles dans la pauvreté et la famine. Les familles sont toujours plus nombreuses à donner leurs plus jeunes filles en mariage, pour que quelqu'un d'autre s'occupe d'elles. La dot leur sert souvent à se procurer des articles de première nécessité. Tandis que les acteurs humanitaires

s’emploient à apporter leur aide aux plus pauvres d’entre les pauvres, même les actifs, comme les professeurs d’université, demandent désormais une assistance alimentaire. À mesure que se poursuivra la crise, la pression subie par des ressources humanitaires déjà rares augmentera et il deviendra de plus en plus difficile pour les Yéménites de survivre. Le Yémen aura du mal à s’en remettre.

Le système yéménite, déjà extrêmement fragile, est mis à très rude épreuve, ce qui n’est apparu que trop clairement au cours du mois écoulé avec la résurgence du choléra, qui se propage de façon dramatique. Le système de santé défaillant a tardé à détecter les signes précurseurs du choléra parce que les agents de santé qui, en temps normal, se seraient occupés des systèmes de surveillance épidémiologique ne sont pas payés. Les systèmes d’approvisionnement en eau et d’assainissement ne fonctionnent pas en raison de la pénurie de carburant et faute d’un entretien de base, laissant plus de 8 millions de personnes sans accès à l’eau potable et à l’assainissement.

La saison des pluies, conjuguée au fait que les ordures qui s’entassent dans les rues des grandes villes ne sont pas collectées, a créé les conditions parfaites pour une propagation rapide des maladies transmissibles et d’origine hydrique. Rien que le mois dernier, on a enregistré deux fois plus de cas suspectés de choléra par rapport aux cas recensés au cours des six derniers mois, et un tiers d’entre eux concerne des enfants. Il importe de garder à l’esprit que la malnutrition et le choléra sont liés, car les personnes affaiblies et affamées sont plus susceptibles de contracter le choléra et moins en état de lui survivre. Les estimations prévoient 150 000 cas dans les six prochains mois, en plus des près de 60 000 cas suspectés recensés depuis avril, qui ont entraîné 500 décès.

Outre qu’elle était tristement prévisible, l’ampleur de la récente épidémie est une conséquence directe du conflit. Sans l’indifférence des parties aux conflit, elle aurait été évitée. Toutefois, je me dois de saluer la rapidité de réaction et le courage extraordinaires de l’ONU et de ses partenaires humanitaires, notamment les travailleurs humanitaires internationaux et nationaux des organisations non gouvernementales, qui font tout ce qu’ils peuvent sous la direction énergique du Coordonnateur humanitaire, M. Jamie McGoldrick.

L’ONU et ses partenaires travaillent d’arrache-pied pour aider les autorités dans les deux camps à relever le défi posé par l’épidémie de choléra, d’Aden à Saada et de Hodeida à Taëz. Nous nous efforçons d’accroître l’aide d’urgence, en ayant multiplié par quatre le nombre de centres de traitement diarrhéiques le mois dernier et en mettant en place 136 points de réhydratation orale. Des efforts simultanés en matière d’approvisionnement en eau, d’assainissement et de fourniture de soins de santé, notamment une campagne nationale de sensibilisation, sont menés pour garantir une réponse globale et intégrée. Quelque 1,6 million de personnes ont déjà été aidées grâce à ces interventions et nous ne cesserons pas nos efforts tant que l’épidémie de choléra ne sera pas contenue. Je salue le personnel local de santé et d’assainissement qui s’emploie à venir en aide à tous sans prendre parti, en dépit des tentatives méprisables des parties belligérantes de les amener à le faire. De concert avec l’ONU et ses partenaires, il fournissent une assistance 24 heures sur 24, et je voudrais aussi remercier ceux qui ont fourni un appui financier, notamment les pays de la région, pour faire en sorte que cela soit possible.

La réponse humanitaire à l’épidémie de choléra n’est qu’un élément d’un effort beaucoup plus vaste. En tout, les humanitaires ont fait parvenir cette année une aide alimentaire à 5,8 millions de personnes, dont au moins 3 millions par mois. Nous aurons besoin de davantage de ressources à mesure que les besoins augmenteront, mais notre capacité d’intervention dépend d’un financement durable et prévisible. Comme le Conseil le sait, le 25 avril le Secrétaire général, avec les Ministres des affaires étrangères de la Suède et de la Suisse, a coorganisé une conférence d’annonce de contributions de haut niveau pour le Yémen afin de répondre aux besoins de plus en plus aigus dans le pays. Des promesses très généreuses pour un montant total de 1,1 milliard de dollars ont été faites à l’occasion de cette conférence.

Nous remercions tous les bailleurs de fonds qui ont honoré pleinement leurs promesses et nous encourageons les autres à faire de même. À la date d’hier soir, 56 % des annonces, soit près de 612 millions de dollars, ont été décaissées, à la fois dans le cadre du plan d’aide humanitaire et en dehors. Cela signifie que la stratégie et le plan humanitaires ne sont financés qu’à hauteur de 24 %, avec 489 millions de dollars reçus sur les 2,1 milliards nécessaires. Je demande instamment à ce que nous veillions à ce que les financements soient fournis en appui à la stratégie et au plan humanitaires, parce qu’ils sont le moyen le plus efficace, le plus neutre et le plus impartial d’atteindre les personnes qui en ont

le plus besoin. Plus les besoins augmentent, plus nous aurons besoin de ressources.

J'en viens à présent à la question de l'accès. Le port de Hodeida est vital pour le Yémen, étant le principal point d'entrée des importations commerciales et humanitaires dans ce pays qui, historiquement, dépend à 80 voire 90 % de l'importation de produits alimentaires de base. Hodeidaa est aussi le seul port au Yémen capable de gérer les grosses cargaisons, les porte-conteneurs et les pétroliers à grande échelle. Pourtant, les bateaux n'y ont qu'un accès intermittent à cause des détournements et des retards dans la délivrance des autorisations imposés par la coalition, ce qui, conjugué au risque d'attaques contre le port, a sapé la confiance des négociants. Là où il fallait normalement une semaine pour accéder aux ports de la mer Rouge, il faut souvent aujourd'hui cinq fois plus de temps. Vu l'augmentation des coûts, les grandes compagnies maritimes évitent tout simplement les ports, privant ainsi les Yéménites des denrées alimentaires et du carburant dont ils ont désespérément besoin.

Je demande aux États Membres de veiller à ce que tout soit mis en œuvre pour garder le port de Hodeida ouvert et en état de fonctionner. Une attaque contre ce port n'est dans l'intérêt d'aucune partie, car cela ne fera que plonger directement et irrévocablement la population du pays un peu plus dans la famine. À cet égard, nous continuons d'appuyer les efforts que déploie l'Envoyé spécial pour trouver une solution durable et protéger le port en tant qu'infrastructure civile essentielle. Par ailleurs, déployer les grues mobiles de l'ONU qui sont bloquées depuis quatre mois à Doubaï serait un investissement dans le caractère civil du port de Hodeida et permettrait de livrer des denrées alimentaires et du carburant à ceux qui en ont besoin.

Hodeida mis à part, les parties doivent s'engager à garantir que tous les autres ports et routes terrestres restent ouverts aux importations humanitaires et commerciales, car l'action humanitaire seule ne peut répondre aux besoins d'une population de 27 millions de personnes. L'accès à l'ensemble du pays, notamment au gouvernorat de Taëz, doit être sécurisé, permanent et sans entrave, et les biens commerciaux doivent être autorisés à atteindre les ports du Yémen sans retards artificiels, exactions ni corruption. Il est impératif aussi que les vols commerciaux vers Sanaa reprennent afin de permettre aux civils de se soigner et aux familles de se regrouper.

Le temps presse. Les Yéménites sont confrontés à une triple menace - conflit armé, famine et maladie meurtrière - qui a déjà tué, blessé, déplacé et affecté des millions de personnes, et elle n'épargnera personne si elle se poursuit à ce rythme. Cruelle ironie, comme je l'ai dit au début de mon intervention, ces menaces sont dues à l'homme et auraient pu être facilement évitées. La communauté internationale, de concert avec les parties au conflit, a maintenant pour tâche d'endiguer d'urgence ces menaces et de sauver les Yéménites de part et d'autre des lignes de front, qui sont au bord d'une catastrophe totale.

En tant qu'humanitaires, nous continuerons de faire notre travail, mais les Yéménites ont aussi besoin que la communauté internationale fasse le sien. Un accord politique durable est la seule solution à long terme, et pour y parvenir, il faut le recul de la violence, la fin des violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et un accès sans entrave à ceux qui sont dans le besoin. Les parties au conflit et la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, ne peuvent pas laisser cette conjugaison de la violence, de l'inaction et de l'indifférence condamner les Yéménites à une sinistre nécrologie.

Je demande à la communauté internationale de prendre immédiatement les mesures suivantes pour éviter des conséquences irréversibles qui auront un impact sur plusieurs générations au Yémen et dans toute la région. La première consiste à garantir la protection des Yéménites. Tant que les actions militaires se poursuivront, toutes les parties doivent se conformer au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme, et tous les États doivent user de leur influence pour s'assurer que les parties le fassent. La deuxième est de veiller à ce que tous les ports et toutes les routes terrestres restent ouverts aux importations humanitaires et commerciales, et notamment d'œuvrer pour éviter les attaques contre Hodeida et rouvrir l'aéroport de Sanaa. Nous avons besoin des grues mobiles au port. La troisième est de préserver les institutions essentielles du pays et de faire en sorte que les fonctionnaires soient payés. Ce n'est plus une question de politique ou d'économie, mais d'humanité, de dignité humaine et, en fait, de survie.

La choléra se propage à un rythme sans précédent et la famine frappe ce soir aux portes de millions de personnes. Les parties au conflit et leurs alliés ainsi que les autres pays de la région et du monde doivent mettre

de côté la politique et les intérêts personnels et répondre au niveau le plus humain, faciliter l'accès et mobiliser les ressources pour endiguer l'épidémie de choléra et faire en sorte que les denrées alimentaires parviennent à ceux qui en ont besoin. Dans cet esprit, j'exhorte les parties, avec l'appui de la communauté internationale, à redoubler d'efforts pour parvenir à un règlement politique durable et à veiller à ce que la protection, la dignité et le bien-être des personnes soient au cœur de tout accord. Ensemble, nous pouvons mettre fin à l'une des pires tragédies humanitaires que le monde ait connues et ramener le Yémen sur la voie de la survie et de l'avenir. Il faut agir maintenant.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Je donne maintenant la parole à Mme Al-Mutawakel.

Mme Al-Mutawakel (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée de porter la voix de la société civile au Conseil de sécurité. De nombreux Yéménites espèrent que le Conseil pourra avoir un effet positif sur leur vie, car ils sont las de la guerre.

J'arrive du Yémen oublié, avec la lourde charge de me faire le témoin des terribles souffrances humaines qu'endurent des millions de Yéménites à cause de la guerre. Mon pays est dans un état d'effondrement total.

Sur mes épaules, je porte le poids des histoires recueillies ces trois dernières années par l'organisation Mwatana Organization for Human Rights. Mwatana opère dans tout le Yémen dans des conditions extrêmement difficiles et complexes, et nous faisons tout notre possible pour documenter les faits et donner une voix aux victimes et aux survivants des violations des droits de l'homme commises chaque jour par toutes les parties au conflit dans l'ensemble du pays. Un des objectifs de Mwatana est de constituer une mémoire de la situation droits de l'homme qui constituera la base des initiatives futures visant à rendre justice au peuple yéménite et à garantir l'application du principe de responsabilité. La plupart des Yéménites ne prennent pas part à la guerre et n'ont rien à voir avec les activités militaires. Ce que nous entendons le plus souvent de la bouche des personnes que nous rencontrons dans le cadre de nos activités est « Nous détestons la guerre. Nous voulons vivre. »

La guerre au Yémen n'est pas apparue subitement. Elle est la conséquence d'une accumulation d'erreurs commises par toutes les parties au cours des dernières années. Cependant, des possibilités réelles existent de mettre un terme à cette guerre et de trouver une solution équitable qui permettra aux Yéménites d'œuvrer à l'édification d'un État fondé sur la primauté du droit. Pour ceux qui espéraient que la guerre apporterait des solutions, qu'a-t-elle généré hormis des milliers de morts et de blessés, dont un grand nombre de femmes et d'enfants? La guerre a détruit les infrastructures essentielles et limitées que le Yémen a mis des décennies à constituer. La guerre a provoqué l'effondrement du système de santé. Elle empêche des centaines de milliers d'enfants yéménites d'aller à l'école, compromettant le développement d'une génération entière. Des centaines d'enfants sont recrutés de force pour être placés en première ligne. La guerre a provoqué une crise humanitaire tellement grave que la famine est imminente. Des millions de personnes déplacées passent inaperçues, et une récente épidémie de choléra a touché des milliers de Yéménites.

Si nous examinons de plus près la situation au Yémen, nous constaterons facilement l'absence terrifiante d'institutions nationales dans des zones contrôlées par l'autorité de fait du groupe armé houthiste Ansar Allah et son allié, l'ancien Président Saleh, ainsi que dans des zones contrôlées par l'autorité du Président Hadi Mansour et des parties et groupes armés qui lui sont associés. Les Yéménites aspirent à une administration solide qui sera en mesure de garantir la sécurité et de fournir des services de base. Ils sont cependant confrontés à la présence de groupes armés qui se font la guerre pour s'adjuger le pouvoir à leurs dépens. La guerre offre un environnement idéal qui permet aux groupes extrémistes de prendre racine et de se développer. Ces groupes œuvrent sans relâche depuis le début de la guerre à consolider leur pouvoir au niveau local. Ils minent virtuellement la voie que doit emprunter le Yémen pour bâtir son avenir et ils ne pourront être affaiblis que si l'ordre public est rétabli.

Les Yéménites ont besoin que la communauté internationale et le Conseil de sécurité honorent la responsabilité qu'ils ont de les protéger. Depuis le début de la guerre il y a trois ans, toutes les parties au conflit ont commis de graves violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. On ne peut laisser cette tendance se poursuivre sans rien faire.

L'organisation Mwatana Organization for Human Rights recueille des informations sur les violations graves

dont est responsable la coalition dirigée par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, dont les victimes civiles se comptent par milliers et sont principalement des femmes et des enfants. Cette coalition frappe des bâtiments résidentiels, des marchés, des sites culturels et classés, des hôpitaux, des écoles, des ponts et des usines. Nous collectons également des informations sur les violations massives commises par les groupes armés d'Ansar Allah et leur allié, l'ancien Président Saleh, en particulier à Taëz, notamment l'utilisation de mines dans diverses régions du Yémen. En outre, nous recensons les violations, notamment les exécutions extrajudiciaires commises par les forces du Président Hadi Mansour et les parties et groupes armés qui lui sont associés. Les deux parties partagent la responsabilité des bombardements aveugles visant des civils et des installations civiles, du recrutement d'enfants, du déni d'accès humanitaire, des détentions arbitraires, des disparitions forcées, de la torture, des violations de la liberté d'expression et de la disparition de la presse libre, du harcèlement des minorités, notamment les baha'is, et d'autres violations graves.

Cette guerre fait payer le plus lourd tribut aux femmes yéménites, qui sont devenues des victimes civiles privilégiées pour toutes les parties belligérantes. Elles ont perdu les proches qui subvenaient à leurs besoins, ce qui les a fait sombrer dans un niveau de pauvreté plus grave encore qu'avant le conflit. Les femmes vivent dans des conditions de plus en plus dangereuses qui limitent leurs déplacements et leur capacité à lutter contre la pauvreté. Les scènes de mères, de femmes et de filles qui courent d'une prison à l'autre pour tenter de glaner des informations sur leurs proches emprisonnés ou victimes de disparitions forcées font partie des images les plus difficiles à supporter dans le contexte de cette guerre. La population yéménite compte sur la communauté internationale pour garantir la responsabilisation de ces violations graves du droit international. Les Yéménites espèrent que des mesures sérieuses vont être prises pour leur redonner confiance en la capacité de l'ONU à maintenir la paix et la sécurité et à promouvoir la justice.

En temps de guerre, la consolidation de la paix devient un acte de courage et de bravoure. J'appelle le Conseil de sécurité à s'unir pour relancer les pourparlers de paix afin que l'on puisse mettre un terme à cette guerre cruelle. Je prie le Conseil de sécurité d'encourager l'Envoyé spécial pour le Yémen à faire preuve de fermeté face aux parties belligérantes et à présenter un plan de paix qui ne sera pas soumis à la vision d'une seule des parties. Toutes les parties yéménites doivent être autorisées à participer aux pourparlers de paix, qui doivent également être ouverts à la société civile, aux femmes et aux jeunes. J'appelle les membres du Conseil de sécurité à se tenir aux côtés des Yéménites, à suspendre leur appui aux parties au conflit et à arrêter de fournir des armes aux parties belligérantes dans le pays.

Les Yéménites continueront de souffrir tant qu'il ne sera pas mis fin à la guerre. Il importe de prendre des engagements à long terme pour promouvoir la paix. Le Conseil de sécurité doit également prendre des mesures concrètes d'urgence afin d'atténuer immédiatement les souffrances de la population. Il faut pour cela que le Conseil de sécurité fasse preuve de courage, d'engagement et de détermination. Il doit créer d'urgence une commission d'enquête internationale indépendante pour faire la lumière sur les violations commises par toutes les parties au conflit, mettre fin à la vente d'armes aux parties qui sont responsables de violations des droits de l'homme au Yémen, exiger la fin des attaques aériennes et terrestres visant des civils et des biens à caractère civil, garantir la libération des prisonniers civils détenus arbitrairement et des personnes que l'alliance entre les houthistes et Saleh ou le Gouvernement du Président Hadi Mansour et ses alliés ont fait disparaître de force, exiger l'ouverture d'un accès humanitaire sans entrave à toutes les zones et à toutes les populations dans le besoin, garantir la réouverture de l'aéroport international de Sanaa, insister pour que les parties adoptent immédiatement un mécanisme en vue de verser les salaires des fonctionnaires, protéger le port de Hodeida du conflit armé et rétablir son plein fonctionnement afin de répondre aux besoins de millions de Yéménites, et exiger la levée des restrictions au fonctionnement des organisations de la société civile, le rétablissement de la liberté de la presse et la libération de tous les journalistes emprisonnés, en particulier ceux qui sont sous l'autorité des houthistes.

Le Conseil de sécurité a la possibilité de prendre des mesures pour protéger le peuple yéménite et l'aider à s'engager dans la voie d'une paix durable. En dépit des difficultés que présente la situation sur le terrain, il reste possible de la modifier et de tracer la voie qui mènera à la paix, à la démocratie et au développement économique. Cependant, alors que la guerre se poursuit, nous ne devons pas oublier que ce qu'il est possible de faire aujourd'hui ne sera pas forcément envisageable demain. Il est donc crucial d'agir au plus vite.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie remercie M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, de leurs exposés et tient à leur exprimer son appui dans toutes les tâches qui leur ont été confiées. Je tiens également à saluer plus particulièrement Mme Radhya Al-Mutawakel, qui nous a présenté un exposé émouvant et nous a donné une idée précise de la gravité de la situation au Yémen.

Si la raison de cette séance est d'obtenir une mise à jour sur l'ouverture de négociations de paix en réponse au conflit, nous devons reconnaître que la situation du peuple yéménite devient de plus en plus alarmante et précaire en raison de la confluence de nombreux éléments qui aggravent ses conditions de vie.

La situation en Yémen est critique et les chiffres sont des plus inquiétants.

Comme M. O'Brien l'a rappelé et comme il l'a souligné une fois encore, plus de 18 millions de Yéménites, sur une population totale de 27,4 millions, ont besoin d'une aide humanitaire et, parmi eux, plus de 10 millions ont un besoin d'assistance extrêmement urgent. À cela s'ajoutent des pénuries alimentaires qui font que plus de 17 millions de personnes vivent dans l'insécurité alimentaire, dont 6,8 millions sont exposées au risque de famine.

Malheureusement, la situation continue de se détériorer et aujourd'hui, le peuple yéménite doit faire face à une épidémie de choléra qui, selon le rapport de l'Organisation mondiale de la Santé en date du 18 mai, a coûté la vie à 361 personnes entre les mois d'avril et de mai et s'est propagée à 19 des 22 provinces du pays. Selon le communiqué du Coordonnateur des opérations humanitaires au Yémen en date du 24 mai, plus de 35 000 cas de contagion possible ont été enregistrés. C'est pourquoi nous sommes très préoccupés par le fait que l'aide humanitaire déployée au Yémen continue d'être gravement entravée par l'imposition de restrictions aléatoires par les parties au conflit, ainsi que par la menace constante d'attaques aériennes contre les infrastructures civiles, ce qui limite la distribution des fournitures humanitaires dont le peuple yéménite a désespérément besoin.

Par ailleurs, nous déplorons et condamnons l'attentat perpétré à Sanaa le 22 mai contre un convoi humanitaire qui transportait également l'Envoyé spécial. Nous rappelons aux parties au conflit qu'elles doivent permettre un accès total et inconditionnel à l'assistance humanitaire en garantissant et en préservant sa sécurité et son intégrité et en évitant d'identifier les convois humanitaires comme des cibles militaires pour quelque raison que ce soit. Nous rappelons également aux parties et aux acteurs régionaux impliqués dans le conflit qu'ils ont l'obligation de respecter les dispositions de la résolution 2140 (2014) et qu'ils doivent faire tout leur possible pour s'engager à établir un processus de dialogue durable qui permette une transition politique pacifique, sans exclusive, ordonnée, dirigée par le peuple yéménite et qui réponde à ses aspirations et à ses demandes légitimes, dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Yémen.

Nous estimons qu'il est important de citer les paroles du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, M. Zeid Ra'ad Zeid Al Hussein, qui, le 1er mai dernier, lors d'une conférence de presse à Genève, a déclaré :

> « L'ONU est préoccupée par les conséquences humanitaires que pourrait avoir une attaque éventuelle contre Hodeïda, laquelle risquerait d'attiser la crise humanitaire, sans même parler de nos préoccupations concernant la perte de vies civiles en cas d'attaque de grande envergure contre ce port ».

Nous pensons que le Conseil doit maintenir une position unanime pour dénoncer ces actes et ces campagnes de guerre, ainsi que toute action qui défend l'usage de la violence ou d'armes comme une option pour résoudre ce conflit ou tout autre conflit, en particulier lorsque ces tactiques de guerre vont à l'encontre des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et que le Conseil défend. Dans ce contexte, nous réaffirmons sans équivoque que le Conseil de sécurité doit envoyer un message clair et rapide en ce qui concerne l'aide humanitaire et en ce qui concerne le port de Hodeida, qui est le seul point entrée possible pour l'assistance humanitaire aux victimes civiles qui doivent maintenant subir non seulement une crise alimentaire, mais aussi une crise sanitaire qui pourrait empirer si ces attaques se poursuivent.

En conclusion, la Bolivie voudrait s'associer aux trois demandes formulées au cours de la présente séance par M. O'Brien. Nous avons écouté attentivement ce qu'il vient de dire et je reprends ici ses paroles. Le

Yémen a été oublié, comme le montrent la famine, la guerre, l'effondrement de l'économie, les maladies mortelles et les attaques contre les civils. Le Yémen est aujourd'hui l'un des plus grands échecs du Conseil et de l'Organisation.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Uruguay.

D'emblée, je tiens à remercier M. Cheikh Ahmed, M O'Brien, et Mme Al-Mutawakel pour leurs exposés. Nous réitérons notre appui aux travaux menés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général et nous le remercions des efforts qu'il ne cesse de déployer pour trouver une solution au conflit.

L'Uruguay condamne fermement l'attaque que ce dernier a essuyée pendant son transfert de l'aéroport de Sanaa le 22 mai, lors de sa visite officielle au Yémen. Une attaque contre sa personne est une attaque contre l'ONU et est donc inacceptable et doit être condamnée dans les termes les plus vigoureux. Nous exprimons également notre profonde gratitude et reconnaissance aux agents et institutions humanitaires pour le travail acharné qu'ils accomplissent au Yémen pour redonner espoir à la population civile victime de ce conflit armé depuis plus de deux ans.

Ce débat public du Conseil de sécurité sur la situation au Yémen n'a pas pour seul objectif de traiter de cette question, mais vise aussi à mettre en lumière la dure réalité qui afflige le pays et est l'occasion de faire savoir aux milliers d'hommes, de femmes et d'enfants yéménites qu'ils n'ont pas été oubliés.

L'Uruguay est favorable au règlement pacifique du conflit en Yémen. Le processus de négociation et les pourparlers de paix sont la seule façon de sortir de la crise. Nous regrettons la longue stagnation du processus de paix, qui ne permet pas de consolider les résultats obtenus à ce jour. Nous sommes très préoccupés par le fait qu'aucune des parties n'ait manifesté un engagement ou un intérêt soutenus en faveur d'un règlement politique qui mettrait fin au conflit. L'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale peuvent et doivent promouvoir la paix, mais ce sont les Yéménites eux-mêmes qui doivent prendre leurs propres décisions en vue de parvenir à la paix. Les parties prenantes doivent reconnaître qu'elles doivent faire des concessions. L'Uruguay appelle de nouveau les parties à reprendre le dialogue et à respecter pleinement l'engagement à cesser les hostilités, ce qui est essentiel à l'instauration de la paix.

Pour rétablir la stabilité au Yémen, les acteurs régionaux et les pays qui ont de l'influence sur les parties doivent s'engager à travailler ensemble à un règlement pacifique du conflit. Le Yémen a été le théâtre de violations généralisées du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme commises par toutes les parties belligérantes. Ces violations ont été documentées dans plusieurs études de cas par des groupes de spécialistes du Yémen. Nous les félicitons pour leur travail et les encourageons à poursuivre sur cette voie. Les parties concernées ont montré qu'elles ne sont absolument pas disposées à enquêter sur ces actes horribles. Nous pensons donc qu'il appartient au Conseil de sécurité d'établir des mécanismes d'enquête impartiaux et transparents sur les violations du droit international humanitaire qui ont été commises au Yémen par les deux parties au conflit. C'est une étape nécessaire et indispensable pour garantir l'application du principe de responsabilité.

La semaine dernière, au cours du débat public sur la protection des civils et des soins de santé en période de conflit armé (voir S/PV.7951), nous avons insisté sur le fait que les civils continuent de payer le coût le plus élevé de la guerre. Au Yémen, les attaques aveugles sont en train de créer une situation véritablement catastrophique. Les bombardements d'infrastructures civiles nous interpellent et exigent la condamnation de la communauté internationale. Les auteurs de ces atrocités et leurs complices doivent répondre de leurs crimes. Le trafic et le commerce des armes au profit des parties belligérantes doivent cesser car cela contribue directement au massacre de civils. La violence actuelle et le démantèlement des institutions yéménites sont également propices à la propagation du terrorisme. Comme on l'a vu, des groupes tels que Daech et Al-Qaida dans la péninsule arabique s'emploient activement à tirer parti de l'évolution de l'environnement et du vide politiques pour recruter de nouveaux membres et organiser de nouvelles attaques.

L'Uruguay est également préoccupé par la crise humanitaire au Yémen, notamment par la gravité de la situation, en particulier pour les personnes les plus vulnérables, à savoir les femmes et les enfants. Les conditions déplorables et la gravité de la situation humanitaire exigent que l'aide humanitaire puisse avoir un accès immédiat et sans entrave à la population civile, notamment par le port de Hodeida. L'accès à ce

port est essentiel car c'est la première voie d'entrée dans le pays pour les importations de denrées alimentaires.

Enfin, je tiens à souligner que nous avons tous l'obligation de tout mettre en œuvre pour parvenir à la paix et stopper les souffrances de millions de personnes. Nous appelons les États ayant de l'influence sur les parties à collaborer à la recherche d'une solution pacifique au conflit.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Alyemany (Yémen) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, pour la manière remarquable dont vous dirigez les travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci. Nous vous remercions sincèrement de nous permettre de nous adresser au Conseil.

Je voudrais commencer ma déclaration en renouvelant le plein appui du Gouvernement et du peuple yéménites à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed. Nous condamnons vigoureusement la tentative d'assassinat dont il a été victime, le lundi 22 mai, dans la capitale yéménite occupée par les milices houthistes alliées aux partisans de l'ancien Président. Le Gouvernement a condamné cet acte criminel qui visait l'Envoyé spécial. Le groupe des 18, qui parraine le processus politique au Yémen, a également publié une déclaration condamnant fermement cet acte et demandant aux chefs des putschistes d'ouvrir une enquête approfondie. Cette tentative d'assassinat est intervenue au moment où l'Envoyé spécial venait de présenter de nouvelles propositions pour relancer les efforts de paix, notamment une trêve pendant le mois du ramadan, ainsi que des dispositions pour remettre le contrôle de la ville de Hodeida au Gouvernement légitime et le retrait des milices houthistes de la ville comme première étape vers la reprise des négociations de paix au Koweït et la signature d'un accord.

Le Gouvernement yéménite a indiqué publiquement qu'*a priori* il acceptait les propositions de paix présentées par l'Envoyé spécial et a fait part de sa volonté de mettre fin à l'effusion de sang au Yémen. Malheureusement, la récente visite de l'Envoyé spécial s'est heurtée à l'intransigeance et à l'agressivité des chefs putschistes. Aujourd'hui, au quatrième jour du mois de ramadan, nous nous retrouvons face à une occasion manquée, alors que ne cessent de croître les souffrances du peuple yéménite, qui est à la merci des milices de la mort.

Plus de deux ans après le coup d'État mené par les houthistes, en association avec l'ancien Président et avec le soutien et les encouragements de l'Iran, le Yémen vit une des pires tragédies humanitaires de l'histoire. Le bilan des victimes du coup d'État ne cesse de s'alourdir et les Yéménites ont été déplacés aux quatre coins de la planète. La famine s'est répandue, tout comme les maladies - dont la dernière en date est la terrible épidémie de choléra, une maladie qui avait pourtant été éradiquée au Yémen ces dernières années grâce au soutien de la communauté internationale.

Aujourd'hui, le Yémen est comme un effroyable tableau de la *Divine Comédie* de Dante, où la mort règne dans toutes ses nuances et la souffrance humaine occupe le devant de la scène. Tout cela est dû au fait que les chefs putschistes continuent à s'arroger le pouvoir et à piller les maigres ressources du peuple yéménite. Le chef de ce coup d'État criminel, Abdul-Malik Badreddin Al-Houthi, est assis dans sa grotte, prétendant avoir le droit divin de gouverner tandis que la communauté internationale qui lutte contre le terrorisme est confrontée à un autre prétendant, Abu Bakr al-Baghdadi, fondateur de l'État de la mort et du terrorisme qu'il a indûment baptisé « État islamique ».

Le terrorisme du mouvement houthiste, de Daech ou d'Al-Qaida, qui est contrôlé en sous-main par les services de renseignement iraniens, a transformé notre vie en cauchemar. Ces groupes ont de fait brisé le rêve d'établir un État fédéral démocratique que nourrissaient les Yéménites à l'issue de la Conférence de dialogue national. Cette guerre n'a jamais été le choix du Gouvernement yéménite, dirigé par le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour. Elle nous a été imposée après que toutes les autres options pacifiques ont été épuisées et que nous avons accepté de nombreux compromis afin de ne pas avoir à endurer une guerre aveugle, dans laquelle le premier et le seul perdant allait immanquablement être le grand peuple yéménite.

En dépit de cela, nous tendons une main pacifique en vue d'une solution juste et globale fondée sur les mécanismes convenus aux niveaux national, régional et international, à savoir l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre ainsi que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, la dernière en date étant la résolution 2216 (2015). Cette solution instaurerait une

paix véritable, et non une paix temporaire dont les putschistes, les terroristes et les bandes criminelles ne manqueront pas de profiter pour poursuivre leur guerre et continuer de violer notre souveraineté nationale.

La situation humanitaire catastrophique que connaît mon pays depuis le coup d'État mené par les milices houthistes et les partisans de l'ancien Président nécessite une attention accrue de la part de la communauté internationale. Ces criminels, qui ont pris le pouvoir par la force, ont infligé de grandes souffrances humanitaires à la population, accompagnées de la famine et des maladies – y compris le choléra depuis peu - qui ont entraîné la mort de nombreuses personnes.

Dans ce contexte, je voudrais saluer le succès de la Conférence de Genève du 25 avril, organisée sous le parrainage du Secrétaire général et des Gouvernements suisse et suédois, afin de financer le plan d'aide humanitaire de 2017 pour le Yémen. Un montant d'environ 1,1 milliard de dollars a été promis. À cet égard, nous appelons tous les pays qui se sont engagés à verser des fonds à tenir leur promesse afin que nous puissions utiliser l'argent pour lutter contre le choléra et la famine au Yémen. À ce jour, seuls 65 % des promesses de financement ont été honorées.

Le Gouvernement yéménite, sous la direction du Président, accueille favorablement les efforts déployés par le monde arabe et la communauté internationale pour lutter contre le choléra. Je voudrais également exprimer ma gratitude au Serviteur des deux saintes mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al-Saud, qui a ordonné au Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaire de tout mettre en oeuvre pour prévenir la propagation du choléra, d'autant plus que la majorité des zones où le choléra se propage sont sous le contrôle des putschistes. L'Arabie saoudite a également fourni une assistance et des médicaments pour 50 000 personnes et s'est engagée à verser 8 millions de dollars à l'Organisation mondiale de la Santé pour lutter contre l'épidémie de choléra.

Il est regrettable et douloureux que l'arrivée de l'Envoyé spécial à Sanaa ait coïncidé avec les massacres commis par les milices houthistes à Taëz, qui vit sous blocus depuis deux ans. Ces massacres ont coûté la vie à 50 civils innocents, essentiellement des femmes et des enfants, ainsi qu'à cinq journalistes, sans que la communauté internationale ne dise un mot.

Voici la photo d'Eliyas Aklan, un enfant de 6 ans, qui a été tué par un missile lancé par les houthistes à Taëz le 23 mai. Ses larmes innocentes hanteront les criminels jusqu'à ce que la justice l'emporte, pour lui et pour tous les enfants innocents. Eliyas nous rappelle un autre enfant, Fareed Al-Tharabi, qui avait 5 ans lorsqu'il a été tué par un autre missile tiré par les houthistes à Taëz le 13 octobre 2015. Il est mort en pleurant et en suppliant ses médecins de ne pas l'enterrer. Son histoire a été racontée par l'ancienne Représentante permanente des États-Unis, Mme Samantha Power.

Taëz continue d'être le théâtre d'horreurs après deux années d'une guerre effroyable, sa population - enfants comme adultes - se voyant infliger un châtiment collectif pour avoir refusé le coup d'État. Le blocus imposé par les putschistes a entraîné de nouveaux déplacements, le massacre quotidien d'enfants, de femmes et de personnes âgées, et le bombardement aveugle d'hôpitaux et de zones résidentielles qui manquent d'eau, de nourriture et de médicaments.

J'en appelle à la conscience humaine des membres du Conseil, au nom du Gouvernement yéménite, pour qu'ils condamnent et criminalisent les massacres commis par les milices houthistes et les forces pro-Saleh, ainsi que le blocus imposé à la ville de Taëz et ses villages. Jour après jour, les milices incendient et bombardent les habitations des citoyens, les déplaçant de force de leurs villages. Nous n'avons encore jamais entendu un appel à mettre fin au blocus.

Le nombre d'enfants victimes augmente, tout comme celui des détenus et des disparus de force. Toutes les personnes déplacées de force et les détenus sont désormais dans les prisons des auteurs du coup d'État. Combien de victimes, d'enfants, de détenus et de victimes de disparition forcée faut-il pour que le Conseil, l'ONU, le Secrétaire général et l'Envoyé spécial réagissent aux souffrances de notre peuple et condamnent les assassins houthistes? Combien de messages ai-je envoyés au Secrétaire général concernant les détenus sans jamais recevoir une seule réponse? C'est comme si le droit international humanitaire n'avait rien à voir avec les agissements de cette bande criminelle.

Le Gouvernement yéménite concentre ses efforts sur la reconstruction des zones libérées et sur la poursuite de la lutte pour se débarrasser des bandes terroristes, en coopération avec la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et la communauté internationale, emmenée par les États-Unis d'Amérique. Nous nous efforçons, de concert avec la communauté internationale et les institutions spécialisées des Nations Unies, d'accélérer le processus

de relèvement et de transition afin de passer de la phase des secours humanitaires à celle de la reconstruction. L'Envoyé spécial a d'ailleurs évoqué la réunion qui été organisée à Riyad par la Banque mondiale et le Gouvernement saoudien.

Nous avons demandé qu'une aide soit apportée au Gouvernement yéménite afin qu'il puisse mettre en œuvre son plan de redressement économique dans les zones sous son contrôle, qui représentent 80 % du territoire yéménite. Il n'est pas surprenant que le premier à avoir répondu aux appels lancés par S. E. le Président Hadi Mansour ait été le Royaume d'Arabie saoudite, qui a promis de verser 10 millions de dollars, dont 8 millions à l'appui des projets de construction dans les zones libérées et 2 autres millions destinés à la Banque centrale du Yémen pour empêcher la dévaluation de la monnaie nationale.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie pour remédier à la détérioration de la situation humanitaire, le Gouvernement continue de travailler d'arrache-pied pour verser les salaires de tous les fonctionnaires, qui n'ont pas été payés depuis huit mois, car les milices ont volé tout l'argent et toutes les réserves de la Banque centrale. Nous avons versé des salaires dans certaines zones libérées et alloué des fonds à des zones contrôlées par les putschistes. Toutefois, les milices ont dérobé 581 milliards de rials de recettes fiscales et refusent de payer les salaires des personnes se trouvant dans les zones sous leur contrôle. Cela a intensifié les souffrances humanitaires de la population et fait qu'il est plus difficile pour le Gouvernement de rester à jour dans le versement des salaires des fonctionnaires.

Pour terminer, nous réaffirmons que le Gouvernement yéménite est fermement convaincu que si l'on veut véritablement apporter une solution efficace et durable à la détérioration de la situation humanitaire et économique au Yémen, des efforts doivent être faits pour mettre fin au coup d'État, rétablir la légitimité et les institutions de l'État, et revenir à une vie normale. À cet égard, nous saluons l'action menée par le Conseil de sécurité et les ambassadeurs du Groupe des Dix-Huit pour rétablir la sécurité et la stabilité au Yémen. Nous exprimons à nouveau nos sincères remerciements et notre gratitude au Royaume d'Arabie saoudite, aux Émirats arabes unis et aux autres pays de la coalition arabe pour leur contribution au rétablissement de la légitimité au Yémen. Nous appelons tous les membres du Conseil de sécurité à poursuivre leurs efforts conjoints pour mettre fin aux souffrances humanitaires dans notre pays. Nous les exhortons également à adopter une position ferme contre les auteurs du coup d'État et à exercer une plus grande pression sur eux pour qu'ils se conforment aux résolutions internationales pertinentes et respectent le droit international humanitaire.

Le Président (*parle en espagnol*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 15.